

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 24 avril 2012, à 9h00 à la Maison du Citoyen située au 52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire monsieur André Garant. La secrétaire trésorière, directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

Les avis de convocation à la séance extraordinaire ont été régulièrement transmis à tous les membres du conseil et ce, dans le délai prévu par la loi.

Cette séance est convoquée par monsieur André Garant, maire, pour la fin suivante :

1- Terrain Ministère des Transports Lot 3 983 076

RÉS. 2012-04-107 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant que tous les membres du conseil sont présents;

En conséquence, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renonce à l'avis de convocation à la séance extraordinaire et ajoute l'item suivant à l'ordre du jour :

- Lumière de rue Isabelle Bournival

Adoptée

RÉS. 2012-04-108 DEMANDE DE CESSION DE TERRAIN

LOT 3 983 076

CONSIDÉRANT que suite à la réforme cadastrale le lot 3 983 076 a été inscrit au nom du Gouvernement du Québec (Ministère des Transports);

CONSIDÉRANT que ce terrain est adjacent au lot 3 983 291 appartenant à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a un projet de jardin botanique sur le lot 3 983 291 pour le printemps 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton demande au Ministère des Transports de régulariser la situation en cédant le lot 3 983 076 à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton afin que cette dernière puisse continuer son projet de jardin botanique en toute légalité.

Adoptée

RÉS. 2012-04-109 LUMIÈRE DE RUE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à Hydro-Québec l'installation d'une lumière de rue sur la rue du Bon-Air sur le 3^{ième} poteau à partir de l'avenue Saint-Paul.

Adoptée

RÉS. 2012-04-110 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 9H35.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec.-très. dir. générale

André Garant, maire